



Dossier de demande 2018

Appel à projets Le Fonds Victor dans le cadre de la Fureur de Lire

1. Conditions de recevabilité

L'appel « Fonds Victor » s'adresse à tous les établissements scolaires, tous réseaux confondus, et vise exclusivement le premier degré du secondaire.

- Le porteur du projet est enseignant/enseignante ou directeur/directrice d'établissement.
- Le projet comporte au moins un partenaire culturel extérieur à l'école (auteur/autrice, illustrateur/illustratrice, association, bibliothèque,...)
- Le projet implique les élèves dans une approche créative de la lecture, peu importe le genre considéré (roman, poésie, bande dessinée,...) en proposant des réalisations concrètes (mise en voix de textes, ateliers d'écriture, transposition en vidéo, bd, pièce de théâtre...)
- Idéalement, le projet débutera à l'occasion de la Fureur de lire, entre le 10 et le 14 octobre 2018.
- Le dossier comportera un budget détaillé qui précisera la part de soutien attendue du Fonds Victor avec un plafond de 2.000 €

2. Identification du demandeur

- Nom :
- Nature juridique (asbl, personne physique, fondation, etc.) :
 - Si personne physique, n° de registre national :
 - Si personne morale, n° d'entreprise :
- Adresse administrative :
- Représentant(e) pour le projet :
- Courriel :
- Téléphone fixe :
- Portable :
- Numéro de compte bancaire sur lequel versé la subvention (IBAN) :
- Titulaire du compte (personne morale ou physique) :

3. Partenaires (dénomination et nature juridique de chaque partenaire)

4. Projet

- Titre du projet :

5. Descriptif du projet

- Merci d'annexer à ce dossier un descriptif précis, clair et complet du projet reprenant obligatoirement les éléments suivants :
 - Titre :
 - Type d'activité (animation, création d'un outil, etc.) :
 - Lieu :
 - Détails du calendrier (durée, dates de début et fin de l'activité ; horaires prévus (soirée, après-midi, etc.)) :
 - Objectifs poursuivis par le projet :
 - Public(s) visé(s) :
 - Intervenants (identité, rôle, qualité) :
 - Méthode/fonctionnement/déroulement/réalisation :
 - Communication vers le(s) public(s) visé(s) :
 - Budget prévisionnel (total pour le projet) :
 - Déclinaison des postes à financer sur lesquels portent la présente demande (rémunération d'auteurs/illustrateurs, matériel, achats d'ouvrages, etc.)¹ :

ATTENTION !

Les projets doivent être envoyés avant le vendredi 30 septembre 2018 au Fonds Victor : Boulevard Louis Schmidt 97 à 1040 Bruxelles ou à l'adresse email lefondsvictor@gmail.com en indiquant en objet « Appel à projets Fonds Victor »

¹ La demande de subvention portera strictement sur les postes nécessaires à la réalisation du projet (prestations artistiques, matériel, etc.)